



20 Bis rue Louis Philippe

92200 Neuilly sur Seine

presidence@sycfi.org

Paris le 21 Décembre 2021

Direction Générale du TRAVAIL

39-43, Quai André -Citroën

75902 paris Cedex 15

Objet : Dépôt d'adhésion du SYCFI à la convention collective des organismes de formation du 10 Juin 1988.

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous informons qu'en application des dispositions de l'article L.2261-3 du code du Travail, le SYCFI déclare adhérer à la convention collective des organismes de Formation du 10 Juin 1988.

Conformément à l'alinéa 3 de l'article précité, le courrier d'adhésion est notifié à toutes les organisations signataires de la convention collective précitée et est fait l'objet d'un dépôt dans les conditions prévues par voie réglementaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos considérations distinguées.

Présidente du SYCFI